

LIVRET

4e

ÉCOLE DOCTORALE — UNIVERSITÉ PARIS-EST
Organisations, Marchés, Institutions

JÉ
DOMI

Jeudi 23 janvier 2014

La Journée de l'école doctorale « Organisations, Marchés, Institutions » (JÉDOMI pour faire court) rassemble, une fois par an, les doctorants qui viennent de s'inscrire en première année de thèse. Elle leur permet de présenter en atelier, de manière non technique pour des non initiés, leur projet doctoral et d'avoir ainsi l'occasion de le soumettre à la critique de leurs pairs.

De la sorte, elle cherche à mettre en pratique la pluri-disciplinarité que l'École doctorale a la charge de promouvoir (article 2 de l'arrêté du 7 août 2006).

La Journée est enfin destinée à créer, chez les doctorants, un esprit d'appartenance à l'École.

Nous remercions Nathalie LOURENÇO, responsable administrative de l'École, pour son concours à l'organisation de la Journée; merci aussi aux enseignants-chercheurs de la Communauté d'universités et d'établissements « Université PARIS-EST » qui ont bien voulu animer un atelier.

Édouard DUBOUT et François LEGENDRE

Directeurs de l'école doctorale
« Organisations, Marchés, Institutions »

Programme scientifique de la Journée

09h00 — Accueil des participants

09h15 — Ouverture de la Journée

09h30 — Ateliers parallèles A1 et B1

A1. Gouvernances — *François LEGENDRE*, OMI, UPE, modérateur.

1. Valene ATHEA, LARGOTEC. — « **La gouvernance d'entreprise face au respect de la vie privée des salariés** »
2. Simon COTTIN-MARX, LATTIS. — « **Professionnalisation et développement de la préoccupation managériale dans le monde associatif. L'exemple du Dispositif local d'accompagnement.** »
3. François-Xavier NSSI ESSONO, LARGOTEC. — « **Gouvernance et politique éducative au CAMEROUN** »
4. Romain PIERRONNET, IRG. — « **L'instrumentation de la Gestion des Ressources Humaines pour les personnels BIATSS (Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social, Santé) dans les universités françaises** »
5. Élisabeth ROUKHADZE, SDIE. — « **La motivation d'un jugement civil dans un système légicentriste et comparaison avec le système anglo-saxon** »
6. Marion VARLET, IRG. — « **Les conditions d'effectivité du discours stratégique lors d'un projet de changement organisationnel** »

B1. Relations internationales — *Jean-Loup MADRE*, DEST, IFSTTAR, modérateur.

1. Esther AMOUZOU, ERUDITE. — « **Les déterminants du commerce de déchets** »
2. Catherine CROISIER, LARGOTEC. — « **L'expérience afghane de l'articulation de l'action civilo-militaire dans la reconstruction d'État : nouveaux paradigmes de l'humanitaire ?** »

3. Cécile DE GLAS, EEP-IHA. — « La relation États-Unis – EUROPE. Aspects géopolitiques et culturels des divergences transatlantiques »
4. Jessie DUVAL, EEP-IHA. — « Le concept de l'État défaillant dans les relations internationales, une étude politique »
5. Hsiao-Jan JUANG, OBM. — « Unification européenne des ventes à distance »
6. Volodymyr LESIUK, OBM. — « Conflits de juridictions et propriétés intellectuelles en droit international privé »

11h00 — Pause

11h15 — Ateliers parallèles A2 et B2

A2. Territoires — *Vincent DE BRIANT*, LARGOTEC, UPEC, modérateur.

1. François BERNARD, LARGOTEC. — « Des pôles territoriaux de coopération économique, regroupements d'entreprises fondés sur la coopération plutôt que la compétition, sont-ils possibles dans le cadre de l'Économie sociale et solidaire ? »
2. Sabina BUCZKOWSKA, DEST. — « Dynamiques démographiques des entreprises et leurs établissements en ÎLE-de-FRANCE : forces centrifuges, forces centripètes, et le rôle de l'offre de transport »
3. Benoît CORNUT, DEST. — « Va-t-on vers une inversion de la tendance à toujours plus de mobilité ? »
4. Boubacar DIAWARA, LARGOTEC. — « La nécessaire territorialisation des politiques publiques : de la centralisation à la décentralisation : quelles solutions pour une construction politique territoriale efficace dans les pays africains : exemple du MALI »
5. Grégoire FRATY, LARGOTEC. — « L'impact sur les territoires de la régionalisation des compétences de formation et d'accompagnement pour les publics les plus éloignés de l'emploi »

6. Kablan KOFFI, DEST. — « **Dynamique de l'étalement urbain et de la mobilité quotidienne** »

B2. Pauvreté — Édouard DUBOUT, OMI, UPE, modérateur.

1. Roseman ASPILAIRE, ERUDITE. — « **Économie informelle en HAÏTI, marche du travail et pauvreté : analyses quantitatives** »
2. Hélène Aminatou BA, LARGOTEC. — « **Accès aux marchés alimentaires urbains pour réduire la pauvreté des femmes : l'innovation contractuelle (Contract Farming) dans la filière rizicole en AFRIQUE de l'Ouest** »
3. Sylvain CHAREYRON, ERUDITE. — « **Recours et non recours au RSA** »
4. Benjamin CLEMENCEAU, SDIE. — « **La notion de droit alimentaire** »
5. Adrien FRONTENAUD, ERUDITE. — « **La qualité de l'emploi dans les pays émergents : une perspective comparative et dynamique** »
6. Nesma MOHAMED ALI, ERUDITE. — « **Comment financer la pauvreté urbaine ? Approche empirique sur la pauvreté des zones urbaines en AFRIQUE** »

12h45 — Déjeuner (salle 102)

14h00 — Ateliers parallèles A3 et B3

A3. Innovations — Dorothée RIVAUD-DANSET, ÉRUDITE, UPE, modérateur.

1. Boula BALDE, OBM. — « **L'adaptation des règles de la class action avec la procédure civile : étude de droit comparé entre les droits français et canadien** »
2. Lætitia CHAMAK, SDIE. — « **La brevetabilité du vivant en droit international** »
3. Hourmati CHIPINDA, LARGOTEC. — « **La gouvernance des instances publiques et privées face à l'égalité professionnelle homme/femme aux SEYCHELLES, MAYOTTE et aux COMORES** »

4. Julien DENIARD, ERUDITE. — « Une approche coopérative de la Responsabilité sociétale des organisations (RSO) : l'expérimentation ISO 26000 de territoire et ses résultats »
5. Gizem OGSUZ, IRG. — « La valorisation de l'innovation : le marche des pays émergents »
6. Dan ZERHAT, SDIE. — « La dématérialisation des procédures »

B3. Entreprises — *Ouidade SABRI*, IRG, UPE, modérateur.

1. Hajer BACHOUCHE, IRG. — « Vers une conceptualisation et une mesure de l'empowerment des consommateurs : l'étude d'un concept peu approfondi en marketing »
2. Linda BENABDMEZIEM, OBM. — « L'immeuble en droit des affaires »
3. Issam BEYA, LARGOTEC. — « La 'bonne gouvernance' : un aspect disciplinaire et un aspect cognitif créateurs de la valeur globale et durable pour les entreprises : cas des entreprises françaises cotées »
4. Auxen's SALAKO, OBM. — « Les techniques contractuelles au service de l'entreprise et du couple : en droit français et en droit OHADA »
5. Rola SHABAYEK, OBM. — « La pratique de la prohibition du prêt à intérêt dans le monde moderne »
6. Nongainéba ZOUNBA, IRG. — « L'accompagnement des entrepreneurs de nécessité et d'opportunité. Essai de compréhension. »

15h30 — Pause

15h45 — Ateliers parallèles A4 et B4

A4. Santé — *Thomas BARNAY*, ÉRUDITE, UPE, modérateur.

1. Gérard COHEN, EEP-IHA. — « Les mains et l'aimant. De la perception à l'action. »
2. Éric DEFEBVRE, ERUDITE. — « L'impact des contraintes organisationnelles et psycho-sociales du travail sur le bien-être individuel des salariés du secteur tertiaire »

3. Nour LE DU, OBM. — « **droit des personnes vulnérables, usagères du système de santé** »
 4. Christian MARTENS, EEP-IHA. — « **Phénoménologie de l'allergie** »
 5. Noémie MOYAL, LARGOTEC. — « **La prévention des risques psychosociaux et le rôle des représentants du personnel** »
 6. Céline PILORGE, ERUDITE. — « **Réguler le marché du médicament : 3 essais de microéconomie appliquée** »
- B4. Mentalités** — *Laure LAVORATA*, IRG, UPE, modérateur.
1. Caroline CARRIE, OBM. — « **Les sanctions en droit civil** »
 2. Robin CREMER, EEP-IHA. — « **Temporalité des décisions médicales, temporalité de l'éthique** »
 3. Élisabeth GARNIER, EEP-IHA. — « **Droits de l'enfant et Éducation** »
 4. Ioana HRITCU, EEP-IHA. — « **Identités et frontières identitaires dans le discours politique français. Une approche comparative entre le PS et l'UMP dans la période 2006-2016, à travers le prisme de la théorie du discours** »
 5. Stéphanie MANGUELE EKANI, SDIE. — « **Le terme de grâce (art. 1244 C.civ). Deux siècles d'équité judiciaire ?** »
 6. Patrick SUREAU, EEP-IHA. — « **Souriez, vous êtes malades ! Du bon usage de l'humour avec les personnes handicapées** »
 7. Chantal VIROT, EEP-IHA. — « **De la sédation, contes à mourir debout** »

Résumé des projets doctoraux

Denis ANNE – ERUDITE

« Aides sociales locales et accès à l'emploi »

La question locale est peu présente dans la littérature économique consacrée à l'emploi et au chômage. Les aides locales sont assez mal connues, à la fois du fait du grand nombre de prestataires, de leur diversité (collectivités territoriales, caisses d'allocations familiales, grandes entreprises, associations...), de la complexité des formes d'aides (avec ou sans barèmes, d'urgence ou pérennes, monétaires ou en nature...).

Cette thèse se propose d'étudier ces aides locales. À partir d'une étude sur un certain nombre de localités un inventaire exhaustif des aides offertes aux ménages d'âge actif selon leur situation familiale et vis à vis de l'activité sera réalisé. Cet inventaire permettra de mesurer l'impact de ces aides locales sur les ressources des ménages en fonction de leur situation d'emploi. On mesurera également les interactions entre ces aides locales et nationales, à la fois dans l'espace et dans le temps ; la sensibilité des aides locales aux réformes nationales sera ainsi étudiée, notamment suite à la réforme majeure du RSA. On étudiera plus spécifiquement certains barèmes pour en analyser la genèse, expliquer la diversité rencontrée localement et analyser l'impact de ces barèmes sur l'accès à l'emploi. On se concentrera sur les aides au transport qui ont la caractéristique d'être locales par nature et d'être susceptibles de réduire le « spatial mismatch » et les inégalités entre territoires.

Hajer BACHOUCHE – IRG

« Vers une conceptualisation et une mesure de l'empowerment des consommateurs : l'étude d'un concept peu approfondi en marketing »

L'étude de l'*empowerment*, une thématique omniprésente et symbolique aux ÉTATS-UNIS en psychologie communautaire et en politique, est à la base de mon travail doctoral ; ce concept rejoint l'idée de la prise du pouvoir des populations marginalisées et vulnérables (pauvreté économique, victimes de ségrégation raciale, malades mentaux, handicapés) sur les conditions de leur propre existence et par rapport à des instances exerçant un contrôle sur leurs vies.

L'étude de l'importation en marketing de cette thématique et de son analogie sur la relation entre les consommateurs et les entreprises consiste en l'objet de la thèse ; un cadrage théorique, le développement d'un outil de mesure de l'*empowerment* des consommateurs, l'analyse des fondements de l'*empowerment* dans un contexte digitalisé sont des contributions du travail de recherche. L'*empowerment* des consommateurs est d'autant plus un sujet d'actualité au vu de l'émergence de l'internet et des réseaux sociaux comme facilitateurs de la prise de pouvoir des consommateurs par le biais des recommandations des produits, de la mise en place d'instances d'interactions et d'expression et de la participation des consommateurs à la réalisation des offres des entreprises.

François BERNARD – LARGOTEC

« Des pôles territoriaux de coopération économique, regroupements d'entreprises fondés sur la coopération plutôt que la compétition, sont-ils possibles dans le cadre de l'Économie sociale et solidaire ? »

Comment dans le cadre des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) se mettent en place des situations réelles de coopération ? Des regroupements d'entreprises de l'économie sociale et solidaire fondés sur la coopération plutôt que la compétition, sont-ils possibles dans une économie en mutation ? Même si des travaux sur les *clusters*, les grappes d'entreprises, les systèmes productifs locaux existent, en particulier sur les districts industriels italiens, l'idée de coopération économique est une idée nouvelle. Analyser et caractériser ces nouveaux regroupements d'entreprises, interroger leur contribution à l'innovations sociales ? Et au final pourquoi et comment coopère-t-on ? sont les objectifs de cette recherche dirigée par Dominique GLAYMAN.

Sabina BUCZKOWSKA – DEST

« Dynamiques démographiques des entreprises et leurs établissements en ÎLE-de-FRANCE : forces centrifuges, forces centripètes, et le rôle de l'offre de transport »

L'objectif de la thèse est la réalisation des simulations dynamiques des établissements et des recrutements dans ces établissements en ÎLE-de-FRANCE, de sorte qu'il soit possible d'anticiper leur répartition dans le temps et l'espace à l'aide de modèles mathématiques. Les

processus de décision dans lequel les entreprises sont impliqués sont très complexes et sont influencées par différentes « forces centrifuges » (par exemple le manque d'espace pour se développer) et « forces centripètes » (tels que l'accessibilité au marché du travail, les marchés, un taux faible de criminalité, etc.). Il nous semble important de comprendre le comportement des établissements (quelles incitations les encouragent à créer une filiale et quels sont les facteurs, par exemple le prix du foncier, la structure de la population, affectent le choix de la re/localisation et d'évolution des établissements); les interactions entre les établissements qui opèrent dans le même secteur d'activité ou qui appartiennent à des secteurs liés verticalement et qui sont situés à proximité; les relations causales avec d'autres acteurs économiques (clients, fournisseurs, etc.) sur les comportements de ces établissements.

Lætitia CHAMAK – SDIE

« La brevetabilité du vivant en droit international »

L'émergence des biotechnologies, notamment illustrée par la décision de la Cour suprême des ÉTATS-UNIS de 1980 (arrêt *DIAMOND v. CHAKRABARTY*), a incité les acteurs internationaux à prendre conscience de la nécessité de protéger les innovations biotechnologiques. Le brevet s'est révélé être l'instrument juridique le plus adéquat à cette fin. Toutefois, le recours au vivant pour ces innovations a mis en évidence la relative inadaptation du régime général des brevets à appréhender les considérations éthiques de ces inventions. C'est en réponse à cette problématique que de nombreux textes internationaux ont été adoptés. Il existe, actuellement, différentes règles disjointes régissant la brevetabilité du vivant entraînant un éclatement du régime existant.

Force est de constater un manque de lisibilité de ce régime. Le risque de remise en cause de l'efficacité de la protection des innovations biotechnologiques ne doit pas être négligé. Or, le vivant et ses manipulations ne respectent ni les frontières biologiques, ni les frontières géographiques et constituent, de ce fait, un véritable danger. Dès lors, il est impératif de trouver, à l'échelle internationale, une solution permettant un renforcement de la protection des innovations biotechnologiques. Or, celle-ci passe par une harmonisation des législations. Cette étude a donc, pour objectif, de présenter le régime actuel de protection internationale des innovations biotechnologiques, de mettre

en évidence ses lacunes et de proposer une solution à l'échelle internationale.

Sylvain CHAREYRON – ERUDITE

« Recours et non recours au RSA »

Le Revenu de solidarité active a remplacé le Revenu minimum d'insertion et l'Allocation parent isolé en 2009. Le RSA est une prestation compensatoire alors que le RMI était une prestation différentielle ce qui entraîne une modification des incitations au travail. De par les changements qu'il apporte, il offre une précieuse occasion d'étudier les effets des politiques d'offre de travail.

Le projet de thèse s'intéresse particulièrement à la possible dégradation de la qualité des emplois entraînée par la mise en place du RSA mais vise également à apporter une explication économique au taux élevé de non-recours que connaît ce dispositif. Pour réaliser de telles recherches, il se propose d'utiliser une large panoplie des outils à la disposition de l'économiste : économétrie sur données administratives, expérimentation, microsimulation et modèle d'agents.

Hourmati CHIPINDA – LARGOTEC

« La gouvernance des instances publiques et privées face à l'égalité professionnelle homme-femme aux SEYCHELLES, MAYOTTE et aux COMORES »

Le terme de « gouvernance » est devenu depuis une dizaine d'années le mot clé des politiques nationales et internationales dans le cadre du développement. Ce terme est également pris en compte par les instances publiques et privées dans tous les domaines. Il s'agit ici de faire le constat sur la situation liée à la gouvernance des instances publiques et privées face à l'égalité professionnelle homme-femme aux COMORES, MAYOTTE et SEYCHELLES. En effet il existe aucune étude sur le sujet dans ces trois pays. Pourtant on remarque que du côté de l'Occident, l'évolution de l'égalité homme-femme est en pleine évolution actuellement. Mais alors qu'en est-il des COMORES, SEYCHELLES et MAYOTTE ? Il est intéressant d'étudier ce sujet dans ces pays afin de voir de quelle manière est gérée cette thématique. D'où l'importance ici d'étudier les stratégies utilisées par les instances publiques et privées sur l'égalité professionnelle homme-femme dans ces pays. Cela consiste à faire une étude comparative sur le sujet dans ces pays

qui permettra ensuite de poser une référence claire sur le sujet. En réalité d'un point de vue politique et historique ces trois pays ont une grande différentiation dans la mesure où MAYOTTE est un département français, les COMORES est une ancienne colonie de la FRANCE et les SEYCHELLES est un pays qui a eu une colonisation partagée entre l'ANGLETERRE et la FRANCE. Cette différentiation a forcément un impact dans les politiques menées actuellement dans ces pays et par conséquence dans la gouvernance des instances publiques et privées. C'est le cas notamment dans les méthodes de management en entreprise et plus précisément dans le respect de l'égalité homme-femme en entreprise.

Benjamin CLEMENCEAU – SDIE

« La notion de droit alimentaire »

En l'état actuel du droit international public, il semblerait que le droit alimentaire soit tout à fait capable, et cela malgré sa lente émergence, d'assurer la défense et la promotion d'autres droits, notamment économiques, sociaux et culturels parmi lesquels figurent ceux de la femme et de l'enfant, mais aussi ceux de la santé.

Néanmoins, toutes les formes de classifications générationnelles et juridiques de ce droit n'ont jamais favorisé, ni même encourager l'avènement de son autonomie, ce qui semble vouloir signifier que la prépondérance normative de celui-ci ne sera permise qu'à la condition de l'envisager de manière individuelle, et non plus collective.

Dans ce contexte, il n'est pas interdit de penser qu'une mention simple et généralisée de ce droit permettrait d'améliorer les modalités de sa promotion, mais aussi celles de sa défense au niveau national, régional et universel.

Catherine CROISIER – LARGOTEC

« L'expérience afghane de l'articulation de l'action civilo-militaire dans la reconstruction d'État : nouveaux paradigmes de l'humanitaire ? »

Loin des conflits classiques de haute intensité auxquels s'étaient préparées les forces armées américaines depuis la fin de la guerre froide (Revolution in Military Affairs, Transformation), les dernières opérations extérieures menées par les ÉTATS-UNIS et leurs alliés (IRAK, AFGHANISTAN) ont au contraire été marquées par des stratégies de

contre-insurrection (COIN) et un accroissement de missions de type civiles ou humanitaires confiées aux forces armées. À l'heure où les États occidentaux et leurs forces armées mettent en œuvre de nouvelles mesures et doctrines visant à la protection des populations, conformément aux résolutions des Nations Unies et à la restructuration de l'ordre social, politique et économique local se pose de façon accrue la question de la coopération entre État et ONG dans les phases de stabilisation et de reconstruction d'État. Il s'agira tout au long de cette thèse d'analyser la mise en œuvre du nouveau plaidoyer des forces armées (non plus nécessairement « gagner la guerre mais gagner les populations à une cause commune », CDEF) et de montrer dans quelle mesure ces actions peuvent être susceptibles de porter atteinte au travail des ONG. Tout en étudiant les spécificités du contexte historique et géopolitique de l'AFGHANISTAN ainsi que le cadre particulier de la guerre contre le terrorisme et les contraintes liées à des opérations de contre-insurrection, nous tenterons d'évaluer les pratiques et spécificités des différentes forces internationales dans leur coopération avec les populations civiles et les ONG ainsi que les différentes appréciations portées par cette coopération par les organisations non gouvernementales.

Éric DEFEBVRE – ERUDITE

« L'impact des contraintes organisationnelles et psycho-sociales du travail sur le bien-être individuel des salariés du secteur tertiaire »

La prise en compte de la pénibilité du travail par les pouvoirs publics a fait l'objet de discussions soutenues depuis 2003 en FRANCE. De nouveaux indicateurs ont été développés, issus notamment de l'ergonomie, de la sociologie et de la psychologie du travail pour mieux comprendre, d'un point de vue économique, les pressions spécifiques subies par les salariés. Ces concepts ne bénéficient cependant pas, à ce jour, d'une littérature économique abondante au regard des travaux réalisés en épidémiologie et en sociologie. Nous envisageons d'étudier l'impact des conditions de travail organisationnelles et psychosociales sur le bien-être des salariés, hommes et femmes, issus des secteurs publics et privés, dans le tertiaire. Pour ce faire, nous nous basons sur des données d'enquête, avec pour enjeu la prise en compte des temporalités d'exposition et les différences hommes/femmes.

Cécile DE GLAS – EEP-IHA

« La relation États-Unis – EUROPE. Aspects géopolitiques et culturels des divergences transatlantiques »

L'hypothèse que se referme la parenthèse qui avait vu l'EUROPE dominer le monde sur tous les plans n'est pas improbable – l'EUROPE qui pourrait à court terme assister, impuissante, à sa « disparition » et voir tous les pays utiliser les moyens qui avaient fait sa puissance pour prendre leur revanche sur elle.

Par ailleurs, le délitement progressif de la relation transatlantique et la volonté des ÉTATS-UNIS de ranger celle-ci parmi les curiosités historiques se manifestent dans toutes les dimensions de la politique étrangère américaine. Ces divergences entre les ÉTATS-UNIS et l'EUROPE ne sont-elles que le résultat de l'évolution des intérêts économiques et géopolitiques des uns et des autres et n'y a-t-il pas, en dépit de ces différences conjoncturelles, une convergence fondamentale entre les deux « puissances » ? Dans cette hypothèse, il ne s'agirait alors que de différences de point de vue liées au basculement du centre de gravité du monde vers le PACIFIQUE et donc le résultat conjoint de l'opportunisme des ÉTATS-UNIS et de l'impuissance politique de l'EUROPE, ces différences n'affectant pas les « valeurs » communes.

Ces divergences ne sont-elles pas, au contraire, la marque d'une *césure culturelle entre les deux rives de l'ATLANTIQUE* masquée depuis le début de la Guerre froide (et même depuis la Première Guerre mondiale) par les intérêts que l'EUROPE et les ÉTATS-UNIS partageaient ? Longtemps masquée par les impératifs de la bipolarité, cette césure culturelle entre les deux rives de l'ATLANTIQUE apparaîtrait alors à la faveur de la multipolarité naissante. Ce sont ces différences, avant tout culturelles, qu'il convient de mettre en évidence.

Julien DENIARD – ERUDITE

« Une approche coopérative de la Responsabilité sociétale des organisations (RSO) : l'expérimentation ISO 26000 de territoire et ses résultats »

Ce projet de recherche s'inscrit dans le cadre des travaux en économie que mène la Chaire d'Économie sociale et solidaire (ESS) de l'Université PARIS-EST MARNE-la-VALLÉE (UPEM) et plus précisément d'une expérimentation débutée en 2013. Celle-ci vise à déployer la

norme ISO 26 000 relative à la Responsabilité sociétale des organisations (RSO) en privilégiant une approche par les enjeux des territoires et la coopération économique. Elle est née d'une préconisation du rapport « L'économie sociale et solidaire : quel levier pour un développement durable et solidaire en Seine et Marne ? », réalisé par la Chaire ESS et publié en décembre 2011. Elle associe aujourd'hui la communauté de communes du GÂTINAIS VAL de LOING (CCGVL), la chaire ESS et dix organisations de tous types (public, privé, à but lucratif ou non).

L'expérimentation a pour objectif d'initier une approche collective de la RSO en mutualisant une démarche d'évaluation de l'impact économique, social et environnemental des organisations sur le territoire et de mettre en œuvre des actions communes génératrices d'activités et d'emplois qui, tout en améliorant cet impact, conforteront le modèle d'activité de ces organisations et, *in fine*, le développement de leur territoire.

Pierre DUPENOR – LARGOTEC

« La coopération décentralisée franco-haïtienne : une politique publique de développement local ? »

La coopération décentralisée est devenue une pratique de plus en plus courante en HAÏTI à l'instar des autres modes classiques de coopération internationale. Les collectivités territoriales haïtiennes cherchent davantage à établir des relations à l'international, à travers notamment la coopération décentralisée en vue de remédier aux problèmes liés à l'absence de services techniques pérennes et l'insuffisance de recettes fiscales qu'elles confrontent. À cet égard, les collectivités territoriales françaises constituent la figure de proue d'une nouvelle catégorie d'acteurs non négligeables du dispositif humanitaire en HAÏTI en ce sens qu'elles accompagnent les collectivités territoriales haïtiennes dans la mise en place d'une politique publique de développement local, à travers une démarche d'autonomisation, de « capabilisation » et de responsabilisation en matière de gouvernance territoriale. Aussi, convient-il de souligner que la FRANCE représente le premier pays à avoir mis en place des actions de coopération décentralisée en HAÏTI, et actuellement, celui comptant le plus de projets de ce type dans le pays.

Cette thèse se propose entre autres objectifs, de mesurer l'impact de la coopération décentralisée franco-haïtienne sur le développement local en HAÏTI ; connaître les enjeux que présente cette coopéra-

tion pour les collectivités territoriales françaises ; et décrire les mécanismes de mise en place et les pratiques de cette coopération afin de déterminer en quoi elle constitue une politique publique de développement local. Cette recherche s'alimente d'une approche transdisciplinaire mutualisant les analyses juridique, politique et sociologique de l'action publique locale et les relations internationales. En outre, elle s'inscrit dans une démarche méthodologique mixte incluant les méthodes qualitatives et quantitatives ainsi que leurs techniques respectives de collectes de données.

En bref, cette thèse part de l'hypothèse que les communes haïtiennes bénéficiaires d'une coopération décentralisée française présentent un état de développement plus avancé que celles qui ne bénéficient d'aucune coopération décentralisée.

Grégoire FRATY – LARGOTEC

« L'impact sur les territoires de la régionalisation des compétences de formation et d'accompagnement pour les publics les plus éloignés de l'emploi »

Nous assistons en ce moment à une restructuration profonde de la commande publique de la formation professionnelle. En effet, au fur et à mesure des différentes politiques publiques de formation, nous assistons à une décentralisation vers les régions qui amène à une mise en place de Service public régional de formation.

Cette mise en place permettra aux nouveaux pilotes que sont les régions de changer de mode de contractualisation (possible fin des marchés publics pour certains secteurs, via les SIEG/SSIG) et d'adapter les politiques d'accompagnement et d'insertion selon les territoires et/ou les publics. À travers ces régionalisations progressives, les grands acteurs de la formation professionnelle et de l'accompagnement vont voir leurs rôles évoluer et les différents dispositifs publics verront leurs modalités évoluées.

L'objet de mon projet doctoral est donc d'étudier le jeu des différents acteurs de la formation ainsi que de voir les évolutions possibles et effectives que ce soit pour les bénéficiaires, les prescripteurs ou les financeurs. Cette analyse se fera sur le territoire francilien et plus particulièrement dans les YVELINES.

Adrien FRONTENAUD – ERUDITE

« La qualité de l'emploi dans les pays émergents : une perspective comparative et dynamique »

Alors que les pays émergents concentrent plus de 50 % de la population mondiale et comptent pour plus de 40 % de l'économie mondiale, peu d'études jusqu'à présent se sont intéressées aux conditions de vie et de travail des individus dans ces pays. Une vraie réflexion internationale émerge sur ce sujet, portée entre autres par l'OIT avec la notion de travail décent (ou *decent work*) et plus récemment par l'OCDE. Nous assistons depuis quelques années à de nombreux changements dans le monde du travail et il apparaît désormais nécessaire de prendre en compte d'autres critères que ceux du taux de chômage ou du taux d'emploi comme les indicateurs qualitatifs des emplois.

L'originalité de la thèse repose sur l'étude à la fois comparative et dynamique de la qualité de l'emploi dans des pays où le revenu national brut par habitant a très fortement augmenté depuis plus d'une décennie. À partir de réflexions théoriques et d'analyses empiriques, la thèse propose une grille d'indicateurs reflétant le caractère multidimensionnel de la qualité de l'emploi et ses spécificités dans les pays émergents. Notre travail cherchera à répondre à plusieurs questions : quelles sont les caractéristiques du travail et de la qualité de l'emploi dans les pays émergents ? Ont-ils une stratégie de création et développement en la matière à travers notamment les réformes du marché du travail ? Quel est le degré d'homogénéité et d'hétérogénéité en termes de qualité de l'emploi entre les pays émergents ? Entre groupes sociaux ? Les travailleurs du secteur informel sont-ils dissociables de ceux du secteur formel en termes de qualité de l'emploi ?

Marie-Bernadette HELLEGOUARCH-GUYOT – EEP-IHA

« Du toucher au tact, l'insaisissable de la main »

Au quotidien, l'infirmier décline tout le vocabulaire du toucher : prendre, manipuler, soutenir, caresser, effleurer, autant de gestes qui sont autant de rencontres. Mais qu'en est-il de la véritable rencontre avec le patient ? Car, dès qu'il quitte le tangible, le toucher nous fait peur. Comment autoriser cette rencontre de l'autre ? Comment accéder à cette révélation de l'être ?

Ce travail de recherche initié dans le cadre du M2R m'a permis de commencer une réflexion autour des différentes dimensions du toucher, de quitter en partie le monde de la sensation pour se rapprocher

du monde du sensible. Abandonnant la prise, la main se fait légère et suspend son geste, nous ouvrant le chemin vers ce moment premier de la rencontre de deux êtres.

Il nous faudra donc poursuivre sur ce chemin, explorer les apories du toucher, interroger les philosophes, ARISTOTE, KANT, DERRIDA, et se laisser guider par ces mains, pour tenter de percevoir ce qui, parfois, au détour du soin, nous semble insaisissable...

Nour LE DU – OBM

« droit des personnes vulnérables, usagères du système de santé »

Il existe dans la société des personnes plus vulnérables que d'autres, et ce pour diverses causes (âge, handicap...). Du fait de cette vulnérabilité particulière, ces personnes ne sont pas toujours à même de prendre les meilleures décisions les concernant, et peuvent, de ce fait, se mettre en danger.

Dans le domaine de la santé ces personnes se retrouvent doublement fragilisées, à leur vulnérabilité « naturelle » vient s'ajouter un « problème de santé » venant les affaiblir davantage, et les empêcher de défendre au mieux leurs intérêts. Elles peuvent alors, par leurs décisions se mettre en danger, ou devenir les victimes de dérives.

Dans le but de les protéger, le législateur a instauré des procédures dérogatoires de droit commun permettant de les assister, voire de les remplacer, dans la prise de décision en matière de santé, et de contrôler leur participation à des actes déterminés (recherche, dons d'organes...).

Plusieurs questions vont alors se poser transcendées par une principale, comment trouver un équilibre et une cohérence entre protection et autonomie des personnes vulnérables lorsqu'elles se retrouvent face au système de santé ?

Nesma MOHAMED ALI – ERUDITE

« Comment financer la pauvreté urbaine ? Approche empirique sur la pauvreté des zones urbaines en AFRIQUE »

Suite à l'augmentation imprévue de la population urbaine dans le monde, la question de la pauvreté urbaine est devenue un défi mondial. Les trois chapitres constituant cette thèse se concentrent sur le cas de l'AFRIQUE, où la pauvreté urbaine est principalement figurée à travers l'accroissement de la taille du secteur informel, reflété par la

multiplication des micros, petites et moyennes entreprises (M/PME) informelles et des quartiers informels. En se basant sur différentes approches empiriques, les chapitres de cette thèse essaient de découvrir le moyen de financement le plus efficace et le plus indispensable pour lutter contre ces problèmes. Notre premier article considère le fardeau imposé par la multiplication des M/PME informelles, en examinant l'effet de leur fonctionnement informel sur leur productivité, tout en soulignant les contraintes de ces M/PME. A travers le deuxième article, nous calculerons un indice de risque prenant en compte les effets socioéconomiques induits par la multiplication des quartiers informels. Puis, nous examinerons à quel point cet indice peut être affecté par l'accès aux crédits hypothécaires. Enfin, dans le troisième article nous mettrons en place une expérimentation randomisée pour tester l'effet de l'accès aux différents modèles de la micro finance (conventionnelle et islamique) sur la performance des M/PME formelles et informelles.

Christian MARTENS – EEP-IHA

« Phénoménologie de l'allergie »

L'allergique est victime d'une double peine ; il pâtit, d'une part, de son affection et, d'autre part, de la « non-reconnaissance » de sa pathologie. Son allergie se double d'une souffrance psychologique et morale liée à cette « non-reconnaissance ». Pour aborder la reconnaissance de l'allergie, nous proposons d'abandonner le paradigme immunologique du système immunitaire qui protège le « soi » du « non-soi ». Dans l'allergie, le système immunitaire ne protège pas l'organisme, il contribue par sa réaction à le rendre malade. Le paradigme immunologique de protection du « soi » contre le « non-soi » n'explique pas l'allergie et établit l'allergique dans un rapport conflictuel avec son environnement. Les phénomènes de tolérances n'ont pas été correctement intégrés dans les théories et les réflexions philosophiques concernant l'immunologie. L'organisme est ouvert sur l'extérieur pour assurer les échanges. Nous proposons de conceptualiser la notion d'allergie à partir de la dialectique de la sensibilisation et de la tolérance. L'objectif de cette thèse est de découvrir, à partir de l'analyse du phénomène allergique, ce que le patient allergique peut nous apprendre sur son rapport au monde. La réflexion portera sur la relation qui existe entre le corps de l'allergique et le monde qui lui fait face. Elle pourrait bien nous proposer une nouvelle perception de la maladie et une nouvelle vision de notre propre rapport au monde.

Zorana MRMAK – EEP-IHA

« BOSNIE-HERZÉGOVINE : les élites politiques héritières des transitions politiques, du Socialisme au Régime parlementaire – Une oligarchie dirigeante post-Daytonienne vers le défi de l'intégration européenne »

Dans la BOSNIE-HERZÉGOVINE contemporaine, les élites politiques s'inscrivent dans l'héritage de la guerre, constituant une nouvelle forme d'oligarchie. Aujourd'hui, le défi clé dans le développement de cet État vers son intégration européenne se trouve au sein même de ses élites. Dans la complexité bosniaque d'après-guerre, nous allons voir comment ces héritiers du socialisme se posent face à de nouvelles transitions, notamment européennes. Nous allons porter notre raisonnement sur la concentration politique oligarchique, dont nous allons décrire les conditions d'émergence : depuis la YOUGOSLAVIE socialiste avec la naissance d'une *nomenklatura*, vers l'indépendance à nos jours. Nous allons définir la complexité du partage des pouvoirs, comme élément symptomatique de la naissance des élites politiques multiples. Nous allons développer un point important sur l'interconnexion entre les structures politiques et la mafia (crime organisé, transfert d'armes illégales, etc.), mais aussi l'enjeu des structures parallèles et des coalitions pour centraliser le pouvoir face à l'ennemi de l'opposition. Nous constaterons l'infiltration du crime organisé dans les partis nationaux (exemple : le *Stranka demokratske akcije*, SDA, Parti d'action démocratique) de 1992 à 1995 et dans la période post-dayton, par le transfert d'armes illégales, vols des aides humanitaires. Par le biais des relations entre les structures formelles et informelles au service des leaders et du pouvoir, que nous appelons les structures parallèles, nous constaterons une corruption hiérarchique au service de l'oligarchie (visibles notamment dans la Sécurité intérieure, dans la Défense et la haute sphère de l'administration). Nous ferons l'analyse de la reproduction du pouvoir des élites, durant chaque changement de système politique, passant par la manipulation des masses et le renouvellement des conflits.

Gizem OGSUZ – IRG

« La valorisation de l'innovation : le marche des pays émergents »

Ce travail de recherche porte sur les stratégies de valorisation des innovations protégées dans le cadre du modèle d'innovation ouverte. Il s'agit de se focaliser sur la stratégie de concession de licences dans

un contexte particulier, celui des marchés asiatiques émergents. Notre intérêt portera sur trois points principaux :

- les stratégies de valorisation de l'innovation dans le cadre du modèle d'innovation ouverte ;
- les spécificités de la mise en œuvre d'une stratégie de valorisation de l'innovation protégée dans les pays émergents ;
- l'identification des facteurs qui permettent aux entreprises françaises d'adopter avec succès une stratégie de valorisation sur le marché des technologiques dans les pays émergents. Une attention particulière sera portée aux caractéristiques culturelles dans l'activité d'innovation et de protection qui influencent l'adoption d'une politique de valorisation.

Cette recherche vise donc à répondre à la question suivante : Quelles sont les spécificités des stratégies de valorisation de l'innovation sur les marchés des pays émergents ?

Carine PERSICO – IRG

« Comment définir l'expérience client dans le secteur du prêt à porter ? Une approche basée sur les attentes des consommateurs »

Notre recherche se fixe comme objectifs, d'une part d'explorer le contenu d'une expérience client dans sa dimension ordinaire et d'autre part d'élaborer un modèle permettant à l'entreprise de piloter cette expérience client. Ainsi, il s'agira d'enrichir les travaux existants sur la compréhension du « contenu » de l'expérience client, de comprendre ce qu'est « l'expérience client » du point de vue du consommateur et du point de vue de l'entreprise en confrontant leurs regards. Afin de parvenir à nos objectifs nous utiliserons des méthodes qualitatives basées sur des observations (analyse du parcours client et des différents points de contacts « clients/objet/environnement » pour faire ressortir les éléments agissant sur la « qualité » de l'expérience) et des entretiens (compréhension du comment les clients vivent leurs expériences chez H&M?).

Ainsi, dans une optique scientifique, il s'agirait de clarifier la notion « d'expérience client » en s'appuyant sur les recherches antérieures (Qu'est-ce qu'une expérience de consommation, une expérience client, une expérience d'achat, une expérience de magasinage... et comment s'imbriquent-elles?) et de *parvenir à conceptualiser l'expérience client dans un lieu de consommation courante*. Dans une finalité managériale, l'objectif de travailler sur la description et la compréhens-

sion de l'expérience client serait d'être capable d'identifier les composants de la production d'expérience afin d'enrichir l'offre des entreprises.

Romain PIERRONNET – IRG

« L'instrumentation de la Gestion des Ressources Humaines pour les personnels BIATSS (Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social, Santé) dans les universités françaises »

Alors que les établissements français de Recherche et d'enseignement supérieur (et notamment les universités) apprivoisent encore leurs nouvelles « Responsabilités et compétences élargies » (RCE) issues de la loi « Liberté et responsabilité des universités » (LRU) de 2007, il s'agit d'étudier les politiques de ressources humaines destinées aux personnels BIATSS des universités, leur mise en œuvre, les instruments employés et leur adéquation aux besoins des établissements.

Réalisé en CIFRE auprès du cabinet de conseil ADOC MÈTIS (sous réserve de validation par l'ANRT), ce travail de recherche pourra contribuer à affiner, améliorer ou développer de nouveaux outils utiles aux établissements français de Recherche et d'enseignement supérieur.

Benoît POIDEVIN – EEP-IHA

« Le genre à l'épreuve de la paternité »

Le genre est aujourd'hui une question au croisement de nombreuses disciplines. Cet axe de recherche s'est vite imposé comme l'élément majeur des recherches actuelles tant en psychologie, qu'en sociologie ou en ethnologie. Dans un premier temps, nous essaierons de montrer qu'il existe en arrière fond à toutes ces études une théorie philosophique du genre, formalisée par le travail de Judith BUTLER *Troubles dans le genre*. Cette recherche montrera qu'en voulant déstabiliser le « phallogocentrisme et l'hétérosexualité obligatoire », selon les mots de BUTLER, cette théorie a trait à la philosophie politique. Elle a pour objectif de lutter contre le modèle politique actuel, le modèle patriarcal.

Par la suite, cette recherche testera la fiabilité de la théorie du genre en suivant pour cela les critères épistémologiques établis par Karl POPPER. Ainsi qu'il le montre, une théorie conserve son statut de modèle explicatif tant qu'elle n'a pas été réfutée, tant que les résultats de son

application sont conformes à ses objectifs. En partant des principes de cette théorie, il faudra analyser les résultats de son application, principalement quant à la figure du père.

L'objectif de cette thèse est donc de vérifier que la théorie du genre réponde bien aux critères qu'elle se fixe et qu'ainsi elle reste viable.

Wael ROUATBI – IRG

« Essais sur la gouvernance des entreprises cotées contrôlées »

The present thesis aims to identify four important channels through which large shareholders affect firm value and informational environment. Using relatively large samples of closely held non-financial French listed firms, we examine the impact of large shareholders on firm's risk-taking, productivity, research and development and voluntary disclosure. We posit that the prime concern of entrenched largest controlling shareholders (LCSs) is to extract private benefits of control, which results in lower risk-taking, lower productivity, lower R&D intensity and lower voluntary disclosure. However, multiple large shareholders (MLS), beyond the LCS, may play an important governance role. MLS hold large cash flow and voting rights compared to minority shareholders, which provides them with strong incentives to increase firm's value and to improve its informational environment. Hence, they have the incentives and power to play a monitoring role in curbing the diversion of corporate resources. Thus, the presence of MLS and the extent of their contestability of the LCS's power translates into a higher propensity to take risk, a higher productivity, more intense R&D investments and higher levels of voluntary disclosure. Overall, the present thesis will highlight the importance of ownership structure in corporate decision making and behavior.

Patrick SUREAU – EEP-IHA

« Souriez, vous êtes malades ! Du bon usage de l'humour avec les personnes handicapées »

Il n'est jamais simple de s'occuper des personnes handicapées. Chaque fois on rencontre l'imprévisible et chaque fois se pose la question de notre propre positionnement de soignant en face d'une personne dont l'existence est bouleversée par la maladie, le handicap, « l'anormalité ». Peut-on rester neutre et ne rien ressentir devant le

caractère parfois insupportable des situations qu'on rencontre? Et même si cette neutralité se veut bienveillante, ne risque-t-elle pas de se confondre avec l'indifférence? Et si l'on tord le cou à cette neutralité, à cette indifférence, quels sont les sentiments qui nous animent alors et que faire de ces émotions qui nous envahissent, de ces larmes qui peuvent nous venir?

L'humour peut alors venir au secours d'une situation tragique. Nous verrons que des exemples de personnes handicapées (Jamel DEBBOUZE, Guillaume BARS) peuvent rire de leur handicap et faire rire l'autre aussi. L'humour se différencie alors de la moquerie et nous voulons voir dans le rire la marque de la non-indifférence. Nous voulons réfléchir à l'idée que le rire peut être une fort belle façon de faire preuve de notre respect à l'égard des personnes handicapées. Plus encore, le rire est le reflet de notre conscience et quand il vient au secours des émotions, il est un signe d'une authentique relation fondée sur le respect et l'humilité. Ce sont ces idées qui sont au départ de notre volonté de réfléchir à une autre conception de la relation entre les personnes handicapées et les soignants.

Nongainéba ZOU MBA – IRG

« L'accompagnement des entrepreneurs de nécessité et d'opportunité. Essai de compréhension. »

L'entrepreneuriat apparaît comme une source de dynamisme économique au regard de l'intérêt qu'il suscite particulièrement pour les pouvoirs publics. Des pays du sud au pays du nord, le constat est le même. Ainsi, de nombreux programmes et politiques à vocation publique existent. Ceux sont piloter par des organismes gouvernementaux ou non. Bon nombre de ces structures sont focalisées sur l'accompagnement à la création. Cela est vrai autant dans des pays du sud comme le BURKINA FASO ou au nord comme en FRANCE. Le très peu de structures qui accompagnent le développement des jeunes entreprises standardisent leurs offres (formations). Or certaines jeunes entreprises dites de nécessité très présentes dans les pays du sud où elles avoisinent la moitié de la population des entreprises (*Reynolds et al.*, 2002) ont besoin d'un accompagnement plus personnalisé. Ce besoin d'accompagnement sur mesure est aussi présent dans des pays du nord comme la FRANCE (FAYOLLE et NAKARA, 2012; Assises sur l'entrepreneuriat en FRANCE en 2013).

Cela nous interroge sur la pertinence des dispositifs d'accompagnement des jeunes entreprises en particulier de nécessité). Cette

thèse vise à comprendre comment fournir une offre d'accompagnement globale aux jeunes entreprises au travers d'une quasi-expérimentation de dispositifs d'accompagnement standard et personnalisant dans le contexte burkinabè.